



## Le mot du Maire

Il peut, certes, paraître paradoxal, en cette période de difficultés et d'incertitudes, d'adresser des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite et pourtant c'est sans doute, au-delà de la tradition, une bonne manière de manifester notre volonté de faire bouger les choses et de se mobiliser pour un avenir collectif meilleur, garant de bonheur individuel.

Je tiens d'autant plus à vous souhaiter une excellente année 2012 que sa devancière fut particulièrement difficile, marquée par une crise économique et sociale virulente où tous les indicateurs de la croissance sont passés au rouge avec des conséquences immédiates : augmentation massive du chômage, diminution du pouvoir d'achat, augmentation très nette des demandes d'aides sociales, autrement dit un contexte rendant la vie quotidienne difficile ou inquiétante pour chacun de nos concitoyens.

A ces éléments de morosité, s'ajoutent des incertitudes sur l'avenir de notre organisation

avec la mise en place progressive de la réforme territoriale...

Ces projets ont souvent cristallisé nos inquiétudes. Car ces réformes bouleversent les équilibres des territoires, et singulièrement les communes et leurs coopérations intercommunales. La France a plus que jamais besoin de ces différents niveaux de collectivités. Ils contribuent à l'indispensable équilibre des pouvoirs. Dans le contexte actuel préoccupant, je pense que l'échelon local reste essentiel, avec la force de la proximité, ce lien irremplaçable aux citoyens que certains voudraient pourtant éloigner encore des centres de décision...

Les employés, les conseillers et moi-même vous adressons à tous, petits et grands, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2012.

Qu'elle soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches, et aussi pour notre commune.

### Dans ce numéro :

Dépenses, Travaux, UFC Que Choisir	2
L'entente Mayacoise Atelier de Mayac	3
Patch périgord AMACS	4
Association pour la protection de la source de Glane	5
SMCTOM, Déchets	6
Déchets, Infos diverses	7
Etat civil, Memo	8
Annexes	



Meilleurs vœux  
pour 2012

---

## Dépenses de fonctionnement :

### Enfance :

Dans les frais de fonctionnement, la commune prend en charge différentes participations concernant les enfants.

Frais du RPI (Regroupement pédagogique Intercommunal):

Coulaures : 3 850 € plus 366 € de frais de transport

Savignac : 4 200 €

Frais pour le SALFEJ (Syndicat d'Action Locale En Faveur de la Jeunesse):

3 414,76 € ; ce chiffre comprend la part communale par habitant plus le prix de journée

Frais pour le SIVOS d'Excideuil (Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire) : 1 170 €

Le total des participations s'élève à 13 000 €.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Communauté de Communes prend la compétence enfance pour les centres de loisirs sans hébergement. Cela impliquera aussi un transfert de ressource des communes vers l'EPCI.

Dans le domaine des prélèvements obligatoires, il en est un qui augmente régulièrement tous les ans. Il s'agit du contingent d'incendie ; en 2011 il était de 7 097 €.

### Investissements

Pour l'investissement, en 2011 nous avons réalisé un peu de voirie, une PVR (participation Voiries et réseaux) et la démolition d'une cheminée de la mairie qui menaçait de s'écrouler. Nous capitalisons des réserves pour les travaux d'assainissement du village du Dognon. Ceux-ci sont toujours subordonnés à l'obtention des subventions de l'Etat et de l'Agence de l'Eau qui nous ont été refusées depuis 2 ans, notre opération n'étant pas prioritaire selon les critères définis par ces entités. Nous avons déjà l'accord du Conseil général à hauteur de 40 %. Cette année, nous renouvellerons encore notre demande.



---

## L'UFC QUE CHOISIR en DORDOGNE

**De 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00**

UFC QUE CHOISIR vous informe sur vos droits, vous aide à traiter vos litiges et répond à vos questions autour de nombreux thèmes de la consommation : assurances, banques, logement, téléphonie, internet, automobile, loisirs etc...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous adresser au siège :

1 Square JEAN JAURES, 24000 PERIGUEUX

Tél : 05 53 09 68 24

Fax : 05 53 06 71 09

[ufc.perigueux@orange.fr](mailto:ufc.perigueux@orange.fr)

Site : [ufcquechoisirperigueux.com](http://ufcquechoisirperigueux.com)



---

## L'entente Mayacoise

Rappelons d'abord les festivités qu'organise chaque année l'Entente Mayacoise.

Pour 2011.

### Samedi 2 avril, Rando de Printemps.

Une promenade-randonnée a été organisée pour faire découvrir l'ancien terrain militaire, récemment acquis par la Communauté de Communes. Très bel après-midi pour une trentaine de marcheurs.

### Samedi 30 avril. VTT des enfants.

42 enfants ont participé au parcours d'orientation leur permettant de découvrir Mayac, et se terminant par la remise des récompenses, autour d'un goûter qui leur est offert.

### Dimanche 12 juin. 2ème édition du « Repas de la Commune »

La semaine précédant les Fêtes de Mayac, ce repas, préparé par un traiteur, permet aux habitants des différents hameaux de se rencontrer. 144 convives ce jour-là. Le déficit qui résulte du fait du faible prix de participa-

tion demandé, est partagé à part égale entre l'Entente et la Commune.

### Dimanche 19 juin. Fêtes de Mayac.

Cette année, la fête des enfants était intégrée à la journée du dimanche, en raison des nombreuses activités gratuites qui leur étaient proposées. Le succès est toujours au rendez-vous pour le vide-grenier, la buvette et la restauration rapide, comme pour les expositions de Patchwork, dans l'église, et de Peinture, sous chapiteaux sur la place de l'église. Nous remercions les parents d'élèves de Savignac venus en renfort, et nous remercions également la SCI du Château de Mayac, pour le prêt du parc et de certaines dépendances.

### Samedi 12 novembre. Rando nocturne.

106 participants dont 23 vététistes. Un temps agréable par une belle nuit claire de pleine lune. Comme d'habitude, à l'arrivée, soupe à l'oignon, crêpes et boissons.

**La Gymnastique d'entretien** est la seule activité régulière.

Elle se passe tous les mardis, de 19 h à 20 h, et elle est animée par Mr Marcel Gauthier.

***Nous vous convions, dès maintenant, à notre Assemblée Générale, qui aura lieu le vendredi 3 février***

***à 20 h 30.***

Le président confirme qu'il est démissionnaire. Pour être candidat, il faut avoir sa carte d'adhérent depuis plus de 6 mois. D'autre part, certains bénévoles, actifs depuis de nombreuses années, ont un âge qui ne leur permet plus d'assumer les efforts nécessaires à l'organisation matérielle de toutes les manifestations. Nous avons grand besoin de jeunesse pour relayer ceux qui ont donné hier et qui, aujourd'hui, ne peuvent plus.

Pour terminer, le Président et toute son équipe vous offrent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

---

## L'atelier de Mayac

Tous les mardis après-midi, L'Atelier continue d'occuper la salle que la mairie lui prête gracieusement. Les peintres avancent, progressent et exposent, au cours de mini-expos aux Fêtes de Mayac et au restaurant du Dognon, et cet été pour trois semaines dans la salle du musée de Tourtoirac. Vous pouvez également voir quelques unes de leurs toiles, accrochées à l'année, dans la salle où ils tra-

vailent. Celles-ci seront renouvelées régulièrement; l'Atelier espère ainsi retenir votre attention et accueillir votre présence à ses futures expositions. En attendant, tous les artistes vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette année 2012, qui, ils vous le souhaitent, sera fertile en grands événements pour tous !

## Patch Périgord

Le club de patchwork continue ses activités 2 jeudis par mois.

Les adeptes du fil et de l'aiguille se retrouvent dans la salle de la mairie et celles qui le désirent peuvent s'initier à l'apprentissage de la dentelle aux fuseaux, ancienne technique qui revient au goût du jour.

Prochaines rencontres 12 et 26 Janvier, 9 et 23 Février, 15 et 29 Mars, 12 et 26 Avril, 10 et 24 Mai, 7 Juin

Renseignements 05 53 05 07 11



## AMACS : Association Multi Activités Culturelles et Sportives

L'AMACS poursuit son activité roller pour les enfants, le mercredi de 16h30 à 17h30 à Coulaures. Une vingtaine d'enfants est inscrite dont 10 débutants qui patinent déjà honorablement avec Bruno, Pascal, Sylvie ou Françoise selon la disponibilité de ces bénévoles.



Le jeudi, c'est pour les adultes et les ados de 17h45 à 18h45 : ambiance assurée.

Tous les samedis matins, l'activité QI GONG ou Yoga chinois se déroule dans une salle de la

mairie de Mayac de 10 h à 11 h 30. C'est en suivant les conseils de Gérard Léani, notre moniteur, que nous apprenons à nous décontracter, à respirer et à faire les mouvements orientaux qui satisfont nos articulations. Quatorze personnes

sont assidues le samedi. Vous aussi, si vous êtes tentés d'être au mieux de votre forme, venez nous y rejoindre.

Nous attendons avec impatience la fin de la formation de Marie-Laure Frochot pour reprendre l'atelier "chant en famille" et aussi peut-être la reprise du dessin avec Annick Furnion dès qu'elle sera, elle aussi, à nouveau dispo-



nible.

Les randonnées continuent à être proposées 1 fois par mois ; une sortie découverte marche nordique vous sera bientôt proposée au premier trimestre 2012 qui débouchera sur un atelier plus régulier animé par Isabelle.

L'AMACS remercie les municipalités de Coulaures et de Mayac pour le prêt des différentes salles.

La Présidente Françoise  
Le Goff et tous les bénévoles

# ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE LA SOURCE DE GLANE ET DES CAUSSES DU PERIGORD

Agrément protection de l'environnement n°525

## *Eau de la rivière Glane : peut-on encore trinquer à ta santé ?*

Source vauclusienne alimentée par la rivière souterraine qui émerge des calcaires du Jurassique et alimente 7000 personnes en eau potable.

Le caractère très sensible de ce bassin versant de 70km<sup>2</sup> fait que tout ruissellement se réinfiltré. Il existe peu de filtre naturel suffisant dans ce sol particulièrement perméable entre la surface du sol et les eaux souterraines. Le sol est le réceptacle de **polluants divers** dont la concentration ne cesse de croître malgré les périmètres de protection.

L'alimentation en eau potable se fait par le biais de la station de pompage. L'usine possède un alerteur mais ne peut pas traiter ni les nitrates ni le NH<sub>4</sub>.

Lorsque notre Association alerte l'opinion publique et les élus sur la montée anormale de pollutions, elle n'est guère écoutée, nous sommes les :

*« les empêcheurs de polluer en rond ».*

**Et pourtant ?**

**Voici le bilan de l'année 2010.**

## Nitrates :

La source de Glane subit une pollution diffuse aux nitrates croissante. Nous avons fait l'historiogramme des valeurs des nitrates, nous le livrons à votre réflexion : 6mg/litre il y a 25 ans et 25/26mg/litre actuellement avec des pics supérieurs à la valeur guide en Europe

(25mg/litre).

L'aire d'alimentation du captage de la source est saturée par trois élevages porcins situés dans les périmètres rapproché et éloigné. Notre concentration porcine est supérieure à celle de la Bretagne sur les communes de Vaunac et Négrondes : 20.000 porcs pour une population de 1070 habitants sur 34 km<sup>2</sup>.

Nous demandons qu'une réflexion soit menée et des solutions apportées pour éviter les nuisances engendrées par les matières organiques (lisiers et fumiers).

## NH<sub>4</sub> :

Une pollution très forte, avec un pic dépassant largement la norme autorisée, a eu lieu le 04 mai 2010, entraînant, pendant une semaine, un basculement sur le pompage de secours dans la rivière Isle.

L'ammoniac, gaz volatile et irritant « mange » le chlore.

Nous demandons que les élevages industriels déclarent la quantité annuelle de NH<sub>4</sub> générée par leur activité car les risques de pollution sont grands dans des calcaires purement karstiques. Cette dégradation de l'urée, et d'autres composants azotés présents, peuvent entraîner des problèmes pulmonaires et intestinaux.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les analyses ont révélé la présence de pesticides dans l'eau, plus alarmant que les nitrates.

## L'atrazine :

De quoi paniquer... car ce pesticide, désherbant dans les maïs, se dégrade très lentement et s'accumule insidieusement dans l'eau et le sol. Cet herbicide de synthèse, le déséthyl atrazine est interdit depuis septembre 2003.

En 2010, il a été mis en évidence à des taux « légèrement supérieurs » à la norme.

Cette situation est plus que préoccupante, que la limite légale soit dépassée ou non. Le maximum de 0,1 microgramme/litre a été adopté par l'Europe et cette substance ne doit pas être détectée dans notre eau de boisson.

**Le droit à l'eau**, bonne à boire, doit être fondé sur trois principes :

1/ de prévention : l'émission de polluants doit être réduite à la source voire évitée.

2/ de précaution : qui veut, que même en l'absence de certitude, des mesures soient prises pour empêcher la détérioration qualitative et quantitative des ressources en eau.

3/ de pollueur-payeur : pour forger un esprit citoyen respectueux de l'environnement, de notre ressource en eau.

Vous pouvez consulter les résultats officiels des analyses de l'ARS (anciennement DDASS) chez le Président de l'Association.

AMOUROUX Jean Jacques le  
bourg 24800 VAUNAC /  
05.53.55.17.29



**ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES**

**Du 1er décembre au 31 Mars :**

Mardi, Mercredi et Samedi de 09h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 (**16h30 le samedi**)  
 Lundi après midi de 13h30 à 17h30 - Vendredi matin de 09h00 à 12h00

Du 1 <sup>er</sup> Décembre au 31 Mars	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

**Du 1er Avril au 31 Octobre :**

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.  
 Lundi après midi de 13h30 à 17h30 - Vendredi matin de 09h00 à 12h00

Du 1 <sup>er</sup> Avril au 31 Octobre	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi	Matin	Après midi
	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

**DANS LES ESPACES TRI :**

MERCI DE DÉPOSER LE VERRE (Bouteilles, bocaux et pots)



MERCI DE DÉPOSER LE PAPIER (Journaux, revues, magazines)



MERCI DE DÉPOSER ÉTAGONNAGES PLASTIQUES ET BORTAGES METALLIQUES



**A LA MAISON :**

MERCI DE COMPOSTER VOS DÉCHETS FERMENTESCIABLES (Tonte, épilchures, légumes...)



**Déchets acceptés :**

- Déchets verts - Ferraille - Gravats - Encombrants tout-venant non valorisables - Bois - Cartons d'emballages - Polystyrène - Tube néons et lampes - Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) - Piles et batteries - Huiles de vidanges - Huiles végétales - Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) - Textiles

La déchetterie de Mayac est située au lieu dit "Chardeuil", sur la route de Sorges. Elle est gratuite pour les particuliers et payante pour les professionnels selon une grille tarifaire départementale.





## Arbre de Noël de la Commune.

Conforme à la tradition, il a eu lieu le 1<sup>er</sup> samedi suivant la nouvelle année. Le spectacle offert aux enfants était cette année un clown-musicien « Jules Butane ». A l'issue de la représentation, l'arrivée du Père Noël était très attendue. Bien qu'un peu fatigué par son long périple, il a distribué tous les jouets en sa possession pour le plus grand bonheur des enfants.

L'après-midi s'est terminé par un goûter pour les petits et la galette pour les grands.

Le Secours Populaire a maintenant son dépôt à la Mairie de Mayac.

Une permanence tous les mardi de 14 à 16 h est à votre disposition pour déposer ou acheter des vêtements.

N'hésitez pas à venir voir.

La commune est toujours à la recherche d'un porte drapeau. Candidature à la mairie.

Nos deux **commerces** sont toujours à votre disposition dans le village du Dognon :

Le bar-restaurant, le Fer à cheval.

L'épicerie Bio, le Jardin du Dognon.

Les **services** également sur la commune:

Stéphanie GENESTE, coiffeuse à domicile : 0632993553

Laetitia PEDEMONTE, assistante maternelle : 0553467657

Yann BOULANGER, travaux de bâtiments : 0672168329

Alexandre BODINIER, couverture, zinguerie : 0633564929



Plus d'emballages plastiques dans le sac jaune...

A ce jour, seuls les bouteilles et flacons peuvent aller dans le sac jaune. Des études réalisées par Eco Emballages et l'Ademe montrent aujourd'hui que le recyclage d'autres types d'emballages plastiques devient intéressant. L'intérêt est double dans ce cas là car nous allons recycler plus d'emballages et donc enfouir moins de déchets.

(Coût de l'enfouissement : 101,2 € / tonne)



## FAIRE SON COMPOST

Le compostage permet de valoriser vos déchets biodégradables (déchets de

cuisines et déchets verts). Il permet également de moins jeter dans son sac noir, donc de moins enfouir. Le SMCTOM met à votre disposition des composteurs de qualité à moindre coût. Ils sont à retirer dans nos déchetteries ou sur le site du Syndicat à Dussac (20 euros - par chèque).

## LES NOUVEAUX DECHETS DU SAC JAUNE

Ces déchets seront acceptés dans le sac jaune à partir de Mars 2012 (pas avant)

Pots et barquettes, tubes, plastiques souples (poches, sachets, films d'emballages de magazines) ...



NOUS VOUS RAPPELLONS QUE SEULS LES EMBALLAGES VONT DANS LE SAC JAUNE - PAS DE JOUETS, SCEAUX, MEUBLES DE JARDINS ...



## TROP DE DECHETS VERTS

Depuis la mise en place des déchetteries, les quantités de déchets verts (tonte, taille...) traités ne cessent d'augmenter. Tous ces déchets peuvent être valorisés directement à la maison. La tonte de pelouse peut être compostée avec les déchets de la cuisine ou laissée sur votre pelouse (libération d'éléments nutritifs, couche protectrice etc...), les tailles peuvent être broyées et utilisées en paillage (conserve la fraîcheur, amende les sols etc...)

Le traitement de ces déchets par voie industrielle coûte cher alors qu'ils peuvent nous servir à la maison, Pensez y !

Coût de traitement :  
Déchets verts : 15 euros HT la tonne  
Bois : 32 euros HT la tonne

## Naissances :

Séphora CHAMLONG – 18 janvier – les Vieilles Vignes

Tamara FAURE – 24 février – les Banchereaux

Sandro DA COSTA – 14 mai – Le Grand Vignoble

## Mariages :

Jean-Michel QUEMERE et Marie-Christine VIGIER – 2 juillet – Sarzac

Yanis AUDEBERT et Véronique REBIERE – 6 août – Les Banchereaux

## ETAT CIVIL 2011

## Décès :

Armand DU CHEYRON DE BEAUMONT  
D'ABZAC DE LA DOUZE – le 19 novembre  
– Château de Mayac

Jean LAUMOND – le 10 décembre – Les Ré-  
joux

## **MEMO**

### SERVICES

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE : 17

GENDARMERIE :

Savignac : 05.53.05.52.85

Excideuil : 05.53.55.38.90

SOGEDO : 05.53.62.41.33

MEDECINS :

Savignac les Eglises

Pierre Garcia : 05.53.05.00.73

Cubjac

Xavier Adam : 05.53.05.30.24

Gilles Bousquet : 05.53.05.30.51

Jean-Paul Fargeout : 05.53.07.55.30

Sorges

Catherine Pétry : 05.53.05.15.80

PHARMACIES :

Savignac : Giraud : 05.53.05.03.69

Cubjac : Schmitter : 05.53.05.30.17

Excideuil :

Dufraise : 05.53.62.21.80

Serena : 05.53.62.40.09

Sorges : Leblanc -Vidal :  
05.53.05.02.16

AMBULANCES :

Mailler à Excideuil : 05.53.62.42.85

Lavaud à Coulaures : 06.28.56.01.93

INFIRMIERES :

Savignac : Véronique Van Hillé : 05-  
53.05.90.79

Coulaures :

Maryvonne Lefort Jolibois : 05-  
53.05.08.60

Cubjac :

Anne-Marie Truffy Vidalinc :  
06.75.24.48.32

DENTISTES :

Cubjac :

Mmes François et Magali Lacroix :  
05-53.05.33.66

Excideuil

M. Dortet : 05-53.62.40.80

M. Sanchez : 05-53.62.44.83

VETERINAIRES :

Excideuil

M. Farnier : 05-53.62.40.33

Thiviers

Cabinet vétérinaire : 05.53.55.01.30

Antonne et Trigonant

M. Duquesnoy : 05.53.06.16.35

CENTRE ANTI-POISON :

Bordeaux : 05-56.96.40.80

S.O.S. AMITIE :

Agen : 05-53.66.47.47

METEO : 08.36.65.12.34 - 3615 code

### Ouverture de la mairie de Mayac

Lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h.  
Samedi de 8 h à 12 h.

Tél: 05 53 05 01 91 - Courriel :  
mairiemayac1@orange.fr

METEO

Allo Enfance maltraitée : 0800  
05.41.41 ou 119

Sida Info service : 0800 840 800

FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE à  
MAYAC :

Sandra Audebert : 05.53.05.07.95

Drogue Info Service : 080023.13.13

Ecoute Alcool : 08.11.91.30.30

Solitud'Ecoute

0800 47 47 88

SOS Enfants disparus

0810 012 014

Violences conjugales Info : 39 19

Un médecin de garde ?

La nuit de 19 h à 8 h du matin  
Le Week-end, à partir de samedi midi

Les jours fériés

Appelez le

05 53 53 15 15



ENTENTE MAYACOISE  
MAIRIE DE MAYAC  
24420 MAYAC



05 53 05 92 10

[entente@mayacoise.mayac.net](mailto:entente@mayacoise.mayac.net)

[www.mayacoise.mayac.net](http://www.mayacoise.mayac.net)

## CHERS AMIS

L'Entente Mayacoise vous invite à son assemblée générale, qui se déroulera le vendredi 3 février, à 20h30, dans la salle des fêtes de la mairie de Mayac.

Le président vous présentera le rapport d'activité et le bilan financier, et vous proposera l'ordre du jour suivant :

- *Renouvellement du conseil d'administration*
- *Projets d'activités pour 2012*
- *Cotisations*
- *Questions diverses*

Le président est démissionnaire, il faut donc trouver un remplaçant à la tête de l'association qui, pour fonctionner au mieux, et en particulier pour la fête de Mayac, a besoin d'un président, d'un bureau solide et de nombreux bénévoles.

Venez avec vos idées, vos propositions d'activités ou d'animations, afin de voir ensemble comment faire évoluer notre association.

Nous vous offrirons le pot d'amitié, pour terminer cette réunion agréablement.

En espérant vous voir nombreux,

Le président, Bernard Dahlem

Renseignements et suggestions, ----- 05 53 05 92 10  
----- 05 53 05 07 03  
----- 05 53 06 01 90

